

# CHAMBRE PATRONALE DU BATIMENT

PRINCIPAUTE DE MONACO

Cette année, la Chambre Patronale du Bâtiment célèbre son 80<sup>e</sup> anniversaire. Ce moment exceptionnel nous invite à retracer les huit décennies d'engagement, de défis surmontés et d'accomplissements qui ont façonné notre Principauté. Depuis la création de notre Syndicat en 1944, en pleine période de reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, notre Corporation a été un pilier dans l'évolution et la modernisation de Monaco, un territoire de 2 km<sup>2</sup> devenu une référence mondiale en matière d'urbanisme et d'infrastructures.

## **80 ans de génie bâtisseur : Monaco en constante réinvention**

Monaco, synonyme d'innovation et d'ambition, a vu se concrétiser de nombreux projets marquants au cours des 80 dernières années. Dès la fin des années 1950, la transformation de Monaco a commencé avec l'enfouissement de la voie ferrée qui coupait Monaco en deux et sa mise en souterrain, la « Nouvelle gare » actuelle a été pour sa part inaugurée en 1999. L'aménagement du quartier du « Larvotto », ainsi que la création du Terre-plein de « Fontvieille » entre 1966 et 1973, ont métamorphosé la Principauté en gagnant sur la Mer et en dynamisant son économie. Le développement de « l'Hôpital Princesse Grace » par le Prince Rainier III a été un tournant majeur pour la Santé publique. « Le Grimaldi Forum », ouvert en 2000 et son extension récente, nous positionnent comme une destination de premier plan pour les événements d'envergure. En 2002, la « Digue semi-flottante » a symbolisé l'Ingéniosité et la Capacité d'adaptation de Monaco face aux défis environnementaux et spatiaux. Plus récemment, des projets emblématiques tels que le complexe « One Monte-Carlo », achevé en 2019, et le grand projet « Mareterra », finalisé en 2024, illustrent l'avant-garde de l'Architecture et de l'Urbanisme à Monaco. Ces réalisations attestent du savoir-faire exceptionnel des Bâtisseurs Monégasques en Principauté et de leur vision commune avec le Gouvernement Princier pour un développement respectueux de l'Environnement.

## **Un syndicat en action : 80 ans de passion et de progrès**

La Chambre Patronale du Bâtiment a su évoluer au fil des ans en réponse aux besoins de ses Membres et aux transformations du secteur. L'instauration du Vade Mecum, en son temps, a offert un premier cadre réglementaire de référence précieux pour les marchés publics. En 2013, la création de la Carte Professionnelle du Bâtiment a renforcé la Lutte contre le Travail dissimulé, favorisant une saine concurrence. Notre Syndicat a également joué un rôle crucial dans la régulation de l'Activité de ses Membres avec la création de la Réglementation sur les entreprises de bâtiment à Monaco en 2018, suivie de la Réglementation des marchés publics en 2022, favorisant transparence et équité pour tous. L'année 2024 a marqué un tournant avec la Création de la Caisse Monégasque de Retraite Complémentaire, une avancée importante pour nos salariés, et la mise en place de la Caisse de Formation du Bâtiment, qui propose désormais des formations adaptées aux défis futurs de notre Corporation en constante évolution.

## **Regard vers l'avenir**

Ce parcours riche en réalisations et réformes ne doit pas occulter les défis futurs. La Chambre Patronale du Bâtiment continuera de promouvoir l'Excellence, l'Innovation et le Respect de l'Environnement. L'ensemble de la Profession souhaite exprimer sa gratitude à nos Princes Bâtisseurs, Rainier III et Albert II, nos Présidents successifs, les Membres du Bureau et nos entreprises, pour certaines plus que centenaires, qui ont contribué à cette magnifique aventure collective, qui perdurera pour des décennies. Nous œuvrons en ce sens avec passion quotidiennement, soyez-en assurés !

Ensemble, nous avons construit un modèle unique qui fait la fierté de la Principauté et contribue grandement à son rayonnement à l'International.

Continuons à bâtir de concert l'Avenir de Monaco avec ambition !

Le Président,  
  
**Fabien DEPLANCHE.**